



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation en République démocratique du Congo

Question au Gouvernement n° 480

Texte de la question

SITUATION EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Clémence Guetté.

**Mme Clémence Guetté** . En République démocratique du Congo, trente ans de vies brisées et des millions de morts : depuis la seconde guerre mondiale, jamais un conflit n'a été aussi meurtrier. Le M23, milice appuyée par l'armée rwandaise, poursuit son offensive. Chaque jour, des enfants sont exécutés, des femmes violées et des êtres humains torturés. Le pillage du Congo a transformé le pays en cimetière. La Commission européenne, complice, a signé l'an dernier un accord pour faciliter l'importation de minerais rwandais, dont la majorité vient de l'est du pays voisin : le coltan, l'étain, le cobalt, le tungstène ont l'odeur du sang.

Il faut un embargo, pour que cessent les dividendes de la mort et les aventures criminelles de Total et des autres multinationales présentes sur place. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*  
– *MM. Edouard Bénard et Hendrik Davi applaudissent également.*) Je salue les artistes mobilisés avec Solidarité Congo, ainsi que les dizaines de milliers de citoyens et supporters qui refusent que le Paris Saint-Germain prolonge son partenariat avec le Rwanda (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP*), alors qu'il s'affichait encore hier soir sur toutes les télévisions du monde.

La réaction de la France, quant à elle, n'est pas à la hauteur. Les condamnations par voie de communiqués ne suffisent plus. Nous voulons rappeler cette évidence : l'action de notre pays au service de la paix et du droit international ne doit pas être à géométrie variable. (*Mêmes mouvements.*) En République démocratique du Congo comme partout ailleurs, les criminels de guerre doivent être poursuivis et jugés, et les frontières doivent être respectées. Patrice Lumumba a écrit : « Nous ne sommes pas seuls. L'Afrique, l'Asie, les peuples libres de tous les coins du monde se trouveront toujours aux côtés des millions de Congolais qui n'abandonneront pas la lutte tant qu'il y aura des colonisateurs et des mercenaires dans ce pays. »

Pour être aux côtés des Congolais, la France doit agir : pourquoi n'a-t-elle toujours pas convoqué l'ambassadeur du Rwanda, comme l'ont pourtant fait nos voisins ? Pourquoi n'avez-vous pas pris de sanctions économiques contre le Rwanda, comme nous vous le demandions il y a déjà plus d'un an ? (*Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent.* – *Applaudissements sur quelques bancs des groupes SOC et GDR.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre délégué chargé de la francophonie et des partenariats internationaux.

**M. Thani Mohamed Soilihi**, *ministre délégué chargé de la francophonie et des partenariats internationaux* . L'offensive du M23 soutenu par le Rwanda à l'est de la République démocratique du Congo, dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, est inacceptable. Elle viole le droit international, la Charte des Nations unies et

l'acte constitutif de l'Union africaine, et entraîne des conséquences humanitaires dramatiques dans une région qui compte désormais près de 7 millions de déplacés. Enfin, elle porte atteinte à la stabilité de l'ensemble de la région.

La position de la France est ferme : nous condamnons l'offensive du M23 et le soutien du Rwanda. Notre position est constante : nos interventions, depuis plus de deux ans, notamment au Conseil de sécurité des Nations unies, en témoignent. Les autorités françaises sont mobilisées sur tous les fronts pour une désescalade rapide et l'adoption d'un cessez-le-feu. Le président de la République et le ministre Barrot ont porté ce message à plusieurs reprises auprès de leurs homologues rwandais et congolais au Conseil de sécurité. La France a soutenu la résolution adoptée à l'unanimité le 21 février, qui condamne pour la première fois en des termes aussi clairs l'offensive du M23 et la présence rwandaise en République démocratique du Congo.

**Mme Mathilde Panot** . Et la convocation de l'ambassadeur ?

**M. Thani Mohamed Soilihi**, *ministre délégué* . C'est un message fort car unanime. À Bruxelles, nous avons soutenu l'adoption de nouvelles mesures restrictives pour faire pression sur les parties afin d'encourager un processus politique. En matière humanitaire, le ministère des affaires étrangères est mobilisé pour renforcer l'accès aux besoins élémentaires en République démocratique du Congo. S'agissant de la question de l'aide au développement au Rwanda, nous avons mis en pause la signature de nouveaux projets.

**Mme Mathilde Panot** . Et les sanctions ?

**M. Thani Mohamed Soilihi**, *ministre délégué* . La priorité va à l'établissement d'une solution politique. Nous n'écartons aucune option, en coordination avec nos partenaires.

**Mme Mathilde Panot** . Vous ne répondez pas à la question !

**M. Thani Mohamed Soilihi**, *ministre délégué* . La solution à ce conflit ne peut être militaire, elle doit être diplomatique. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) C'est pourquoi la France apporte son plein soutien aux processus régionaux de médiation, en vue d'un cessez-le-feu et d'une reprise du dialogue politique.

## Données clés

**Auteur** : [Mme Clémence Guetté](#)

**Circonscription** : Val-de-Marne (2<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 480

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Francophonie et partenariats internationaux

**Ministère attributaire** : Francophonie et partenariats internationaux

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée le** : 13 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 mars 2025